

Retrouver du travail à plus de 50 ans

La mesure AtoutAge50 apprend au demandeur d'emploi senior à identifier ses points forts

Eliezer Medevielle

Lancée en octobre 2017 par le Service de l'emploi vaudois, la mesure de réinsertion professionnelle AtoutAge50 vise à réinsérer les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus en leur proposant une prise en charge individualisée et des opportunités de stages en entreprise.

Il est un fait que les demandeurs d'emploi seniors connaissent des périodes de chômage plus longues et ont souvent de la peine à se réinsérer sur le marché du travail. Ils ont cependant plusieurs atouts à faire valoir comme les nombreuses compétences transversales capitalisées durant leurs parcours professionnels. Pourtant, ils n'arrivent pas toujours à identifier ces points forts et, lorsqu'ils décrochent un entretien d'embauche, ils peinent à se mettre en valeur.

Retrouver confiance en soi

La mesure «Atout'Age50» les aide à valoriser ce potentiel, notamment en travaillant sur l'image et la confiance en soi. Cette mesure, qui réunit quatre organisateurs



Grâce au programme AtoutAge50, Marie Claude Fahrni a retrouvé confiance en ses capacités et a décroché un nouvel emploi auprès d'enfants en difficulté à l'école. DR

spécialisés dans la réinsertion professionnelle, propose une prise en charge personnalisée du participant. Dans un premier temps, celui-ci apprend à identifier ses points forts. Puis, avec l'aide de son conseiller ORP, il définit un objectif professionnel. Il peut alors affiner ses démarches, réactiver son réseau et s'entraîner aux

«Ce stage en entreprise a été un véritable tremplin. Je me suis à nouveau sentie utile et j'ai repris confiance en moi»

Marie Claude Fahrni

Infirmière spécialisée dans les soins à domicile

entretiens d'embauche. Lors de stages proposés au sein du réseau d'entreprises des organisateurs de la mesure, le participant peut aussi démontrer ses compétences et «remettre le pied à l'étrier».

Marie Claude Fahrni, infirmière spécialisée dans les soins à domicile, licenciée en 2017 à la suite de la faillite de son employeur, a bénéficié de cette mesure. Dès son inscription à l'ORP, elle multiplie les démarches en vue de retrouver du travail. Sur la soixantaine de postulations qu'elle envoie, une quarantaine d'entreprises répondent en précisant qu'elles ont engagé un candidat correspondant mieux au

profil du poste. Déçue par tant d'efforts stériles, sa confiance en soi est au plus bas: «Quand vous perdez votre emploi à 59 ans, c'est le coup de massue sur la tête!» Le conseiller ORP lui propose alors la mesure AtoutAge50. La prise en charge individualisée l'aide à se recentrer sur elle-même, à valoriser ses atouts et à se projeter à nouveau.

Tremplin vers l'emploi

Durant sa carrière, Marie Claude Fahrni a prodigué des soins aux enfants et c'est dans ce secteur qu'elle souhaite poursuivre. Elle participe à un stage dans la prise en charge d'adolescents en rupture familiale et valide son projet. «Ce stage en entreprise a été un véritable tremplin. Je me suis à nouveau sentie utile et j'ai repris confiance en moi.» Ragaillardie par cette expérience, elle envoie une offre spontanée et décroche un emploi dans l'aide aux enfants ayant des difficultés à s'intégrer en milieu scolaire. Pierre Déjardin, son nouvel employeur, confirme: «Je n'ai aucun a priori sur l'âge ou le genre. Seules les aptitudes à exercer une activité et à s'intégrer dans l'équipe sont décisives dans notre processus de recrutement. Nous avons pu observer chez Marie Claude Fahrni des qualités relationnelles essentielles au soutien et à l'accompagnement et c'est ce qui nous a convaincus de l'engager.»